

- La zone UA : zone d'habitat ancien et d'activités compatibles
  - La zone UAe : zone spécifique pour les équipements publics
  - Les zones UB : zones d'habitat récent et d'activités compatibles
  - La zone UBa : zone d'habitat « remarquable »
  - Les zones UX : zones d'activités artisanales, industrielles et d'entrepôts.
  - La zone 1AU1 : zone à urbaniser à court terme
  - La zone 1AU2 : zone à urbaniser à court terme
  - La zone 1AUX : zone à urbaniser d'activités artisanales, industrielles et d'entrepôts
  - La zone 2AU : zone à urbaniser à long terme
  - Les zones A : zones agricoles
  - Les zones Ah : zones agricoles dans lesquelles l'évolution de l'habitat existant est autorisée
  - Les zones Ap : zones agricoles inconstructibles pour des raisons paysagères
  - Les zones N : zones naturelles inconstructible
  - Les zones Nh : zones naturelles dans lesquelles l'évolution de l'habitat existant est autorisée
  - Les zones Nj : zones de jardins
- I** L'indice « i » fait référence à un risque d'inondation
- Emplacements réservés
  - Éléments protégés au titre de l'article L123-4-5-7 du code de l'urbanisme
  - Zone de bruit

Emplacement	Destination	Superficie	Bénéficiaire
N°1	Elargissement du sentier	125 m²	Commune de Damerey
N°2	Elargissement du sentier	61 m²	Commune de Damerey
N°3	Elargissement du sentier	50 m²	Commune de Damerey

# PLAN LOCAL D'URBANISME

*Damerey*

## APPROBATION

**ZONAGE**  
PIECE N°5  
**Plan N°2, 1/10000ème**

Vu, pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date du 07/03/2013.  Le Maire <i>Monique PERROTIN</i>	
Publie copie conforme	

